



Plan d'activité et de financement

La planète des grands singes



Le projet pour la survie des grands singes



Sauver les grands singes veut aussi dire sauver des hommes. En conservant les grands singes, nous protégeons les moyens de subsistance de nombreuses personnes qui dépendent des forêts pour se procurer de la nourriture, de l'eau propre et tant d'autres choses. En effet, le destin des grands singes a des implications à la fois pratiques et symboliques sur la capacité des hommes à progresser vers un avenir durable. Mais conserver les grands singes a un coût. Le Projet pour la Survie des Grands Singes... peut aider à mobiliser les ressources. Mais cela représente seulement une partie de la réponse, et nous avons aussi besoin d'idées supplémentaires pour les protéger. Nous avons besoin de millions de gens ordinaires pour les aimer et les protéger. Nous avons besoin des gouvernements et des entreprises pour les 'adopter', eux et leurs habitats. Nous avons besoin d'inverser la tendance à l'extinction qui menace nos plus proches parents.

Kofi A. Annan, 2005

Secrétaire-Général des Nations Unies



CONTENU

Les grands singes	1
Le partenariat du GRASP	1
L'objectif	1
Le contexte international	2
Les atouts du GRASP	2
Menaces pour les grands singes	2
La Déclaration de Kinshasa	3
Un bref historique du GRASP	3
Le Programme d'Action du GRASP	4
Les réussites du GRASP	5
Plan d'Activité et de Financement	8
Liste des activités et de leur coût	10

Ce plan d'activité passe en revue le Partenariat du GRASP, ses activités, les atouts qu'il apporte à la conservation des grands singes et ses réussites en date. Surtout, il fournit une liste d'actions prioritaires en faveur de la conservation des grands singes que les donateurs intéressés sont invités à soutenir. Si elles sont adéquatement financées, ces activités devraient avoir un impact positif sur les populations de grands singes, les écosystèmes de forêt tropicale et les moyens de subsistance des communautés. Le plan sera régulièrement révisé et mis à jour afin de refléter l'évolution des besoins.

LES GRANDS SINGES

Les six espèces de grands singes (chimpanzé, bonobo, gorille occidental et gorille oriental, orang-outan de Sumatra et orang-outan de Bornéo) sont tous membres de la même famille taxonomique que l'Homme, les Hominidés, et ont 96 % de leur ADN en commun avec celui-ci. L'Homme, qui représente la septième espèce de grand singe, est en train de conduire les six autres à l'extinction. Les grands singes vivent dans les forêts et les habitats boisés de 23 pays d'Afrique et d'Asie, des milieux vitaux pour des millions de gens et nombre d'autres espèces en tant que sources de nourriture, d'eau, de médicaments, de bois et en vertu de leur rôle de régulateurs de notre climat en mutation. Les grands singes occupent une place capitale dans le maintien de l'intégrité des écosystèmes, en assurant par exemple la dissémination des graines et en créant des trouées dans la canopée. Ils représentent en outre des espèces phares et charismatiques pour la sensibilisation du public aux problématiques de conservation de la biodiversité. Une diminution des effectifs de grands singes constitue un signe fort trahissant l'usage non durable de leur habitat. Ceci est à présent le cas à travers la majeure partie de leur aire de répartition. Toutes les espèces de grands singes sont menacées, certaines de façon critique, par la perte et la dégradation de l'habitat, le commerce de la viande de brousse et des animaux vivants, ainsi que par les maladies. Cela s'accompagne d'impacts négatifs sur l'intégrité des écosystèmes et les moyens de subsistance des populations, tels que la diminution de la disponibilité et de la qualité des ressources en eau.

LE PARTENARIAT DU GRASP

Le Partenariat du Projet pour la survie des grands singes (GRASP)¹ est une alliance innovatrice et ambitieuse de gouvernements, d'agences des Nations Unies, d'accords multilatéraux sur l'environnement, d'organisations non gouvernementales, de scientifiques, de communautés locales et de représentants du secteur privé.

L'OBJECTIF

Le but du Partenariat du GRASP est de conserver des populations viables de grands singes et leur habitat – des écosystèmes de forêt tropicale rendant des services importants à l'humanité – partout où ils existent, à travers des stratégies de conservation associant les problématiques de lutte contre la pauvreté et de développement durable.

¹ Consultez www.unep.org/grasp pour plus d'information



Born Free Foundation



Harvey Croze



Ian Redmond



Ian Redmond



LE CONTEXTE INTERNATIONAL

Comme l'a souligné l'Évaluation des écosystèmes du millénaire (2005), 60 % des services rendus par les écosystèmes sont en voie d'être dégradés ou utilisés de façon non durable par l'Homme. Selon un scénario business-as-usual, des impacts négatifs significatifs devraient se faire sentir sur le climat, la biodiversité, l'eau, la santé humaine et la croissance économique, et il pourrait s'avérer plus difficile que prévu de se rapprocher des Objectifs de Développement du Millénaire. C'est dans ce contexte que le Partenariat du GRASP a développé ce plan d'activité, afin de répondre à la situation en accord avec les stratégies nationales de réduction de la pauvreté, les plans d'action pour la biodiversité et le processus de réforme des Nations Unies.

MENACES

Les principales menaces à la survie à long terme des grands singes et de leur habitat naturel sont :

- La perte et la fragmentation de l'habitat
 - abattage excessif et illégal
 - extension des terres agricoles, notamment au profit de la production de biocarburants
 - exploitation minière
 - incendies de forêt illégaux
- Braconnage
 - chasse pour la viande de brousse
 - capture et vente de singes vivants
- Guerre et conflits locaux
- Transmission de maladies entre les espèces
- Changement climatique

LES ATOUTS DU GRASP

Le GRASP reconnaît et encourage la coopération avec d'autres individus et organisations, à la fois dans et en-dehors du cadre du Partenariat, dans le but d'avancer dans la réalisation de ses objectifs. En outre, le GRASP² apporte ses atouts aux efforts entrepris indépendamment par ses partenaires en faveur de la conservation des grands singes en encourageant l'implication des gouvernements et en comblant les lacunes des activités existantes. Cela se fait en :

- 1) Fournissant une **vue d'ensemble, à l'échelle mondiale**, des problèmes et des priorités dans les 23 pays africains et asiatiques de l'aire de répartition des grands singes;
- 2) Favorisant un **dialogue intergouvernemental et un soutien politique** au plus haut niveau;
- 3) Fournissant une plateforme de **coopération entre des partenaires d'origines variées** dans les 23 pays de l'aire de répartition;
- 4) Permettant la **multiplication d'approches de terrain innovantes** via la mobilisation de nouvelles ressources et des sessions de formation;
- 5) Participant à la **planification aux échelles nationale et régionale**, en engageant toutes les parties prenantes et en promouvant l'appropriation de ces plans par les gouvernements;
- 6) Encourageant la **formulation de politiques dans les domaines émergents** tels que l'utilisation durable de la biomasse pour la production d'énergie et la prise en compte des problématiques environnementales dans les opérations de peace-building;
- 7) Promouvant la **formulation d'idées réutilisables et le partage des expériences** entre tous les états de l'aire de répartition des grands singes;
- 8) Attirant l'**attention des médias internationaux** sur les problèmes auxquels sont confrontés les grands singes, leur habitat et les communautés humaines vivant en forêt.

² Le document sur l'Approche Inédite du GRASP est disponible sur http://www.unep.org/grasp/Meetings/IGM-kinshasa/Outcomes/docs/distinctive_F.pdf

LA DECLARATION DE KINSHASA

Adoptée à l'occasion de la première Réunion Intergouvernementale sur les Grands Singes et le GRASP, qui s'est tenue en République Démocratique du Congo en septembre 2005, la Déclaration de Kinshasa sur les Grands Singes³ affirme au plus haut niveau la volonté politique des signataires d'agir pour la conservation des grands singes. Elle comprend deux objectifs à moyen terme :

- (a) *Assurer une réduction constante et significative du taux actuel de disparition des populations de grands singes et de leur habitat forestier d'ici 2010*
- (b) *Garantir la survie de toutes les espèces et sous-espèces de grands singes dans la nature d'ici 2015*

UN BREF HISTORIQUE DU GRASP⁴

Le GRASP a été lancé en mai 2001 à l'initiative du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE). Il a été rejoint en septembre 2002 par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), au moment où le GRASP devenait un Partenariat de type II du Sommet mondial pour le Développement Durable pleinement opérationnel. S'en est suivie une phase initiale de croissance et de consolidation du partenariat, de soutien et de conseil à la préparation de plans nationaux pour la conservation des grands singes auprès de quelques Etats de leur aire de répartition et enfin de financement de projets de terrain à court terme. En novembre 2003, la tenue à Paris d'une réunion intergouvernementale préparatoire s'est attirée une attention internationale non négligeable. Le résultat en a été la Première Réunion Intergouvernementale sur les Grands Singes, qui s'est tenue en septembre 2005 à Kinshasa sous l'égide de la République Démocratique du Congo. Celle-ci a abouti à un engagement politique nouveau envers la conservation des grands singes et la réalisation des objectifs du GRASP. Au début de l'année 2006, un Programme d'Action⁵ a été élaboré dans le but de servir de cadre de travail au GRASP et à ses partenaires dans la réalisation des objectifs énoncés par la Déclaration de Kinshasa. L'objet de ce plan d'activité est de définir ce que les institutions centrales du GRASP (Commission Scientifique, Comité Exécutif, Equipes de soutien technique et Secrétariat) feront dans les cinq prochaines années pour atteindre ces objectifs et d'identifier des cibles sur lesquelles concentrer la recherche de fonds.

³ Voir http://www.unep.org/grasp/Meetings/IGM-kinshasa/Outcomes/docs/Final_report_F_%2015-12-06.pdf pour la version complète

⁴ Un historique détaillé est disponible sur www.unep.org/grasp/About_GRASP/index.asp (en anglais)

⁵ Le Programme d'Action du GRASP est disponible sur http://www.unep.org/grasp/docs/F_POA01.pdf





Melanie Virtue

LE PROGRAMME D'ACTION DU GRASP

Au début de l'année 2006, à la suite de la première Réunion Intergouvernementale sur les Grands Singes, le Partenariat du GRASP a développé et approuvé le Programme d'Action. Ce programme contient à la fois des objectifs à 5 ans et des résultats sur 2 ans, y compris des hypothèses, des indicateurs et des suggestions quant à la meilleure façon pour chaque catégorie de partenaires du GRASP de s'impliquer dans sa mise en œuvre. Les objectifs du Programme d'Action sont:

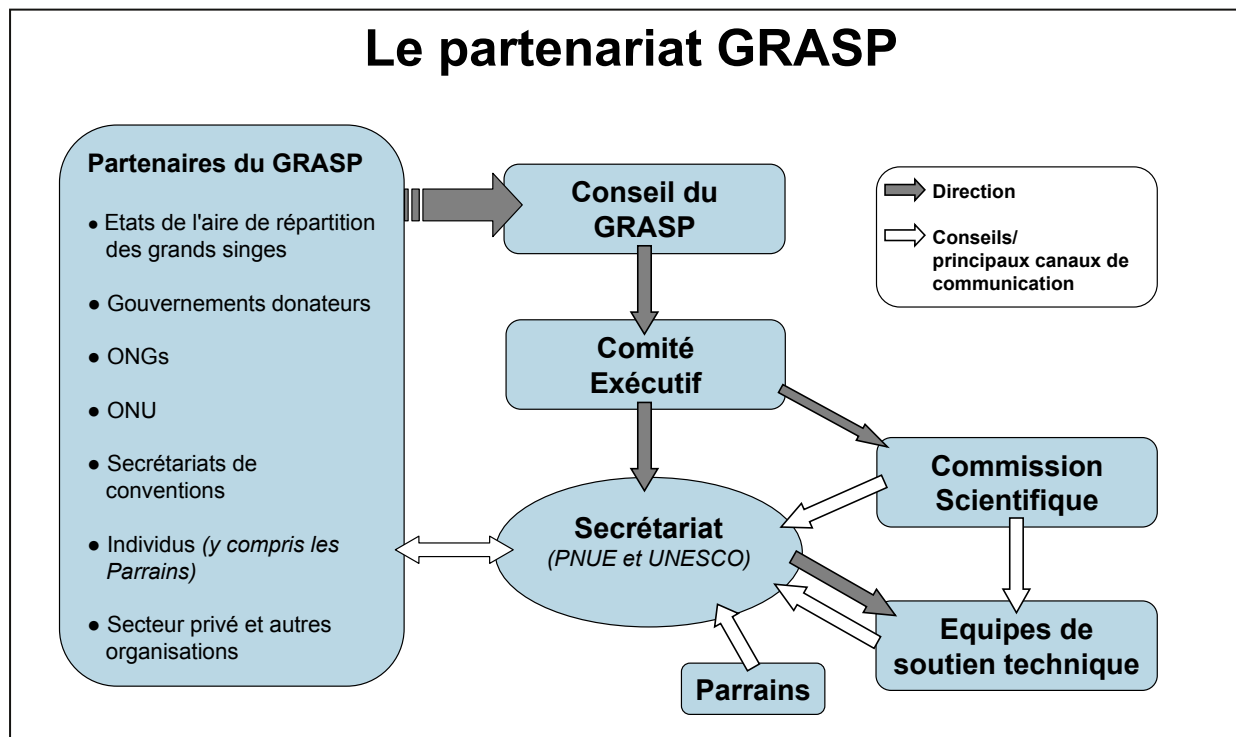
Objectif 1. *Prévenir la perte d'habitat et le déclin de population dans 50 % des populations et habitats prioritaires de chaque taxon de grands singes, et réduire le taux de perte ou déclin dans 95% des autres populations*

Objectif 2. *Accroître d'au moins 20 % l'habitat des grands singes dans les zones protégées et éliminer les déperditions d'habitat et le déclin des populations dans ces zones*

Objectif 3. *Identifier et promouvoir, en coopération avec les communautés locales, les activités économiques compatibles avec la sauvegarde des grands singes et atténuer les effets négatifs des activités de développement nuisibles aux populations de grands singes et à leur habitat*

Objectif 4. *Utiliser un système de surveillance et d'évaluation de l'habitat et des populations de grands singes pour informer et ainsi faciliter la prise de décision en matière de sauvegarde*

Objectif 5. *Créer les conditions permettant au Partenariat GRASP d'atteindre ses objectifs*



LES REUSSITES DU GRASP

Les fonds levés par le GRASP jusqu'à septembre 2007 pour la conservation des grands singes s'élevaient à environ 6,4 millions de dollars US. Les principaux donateurs en date sont la Commission Européenne, le Royaume-Uni, l'Irlande, la France, le Danemark, l'Allemagne, la Belgique, la Norvège, et la Fondation des Nations Unies. Les organisations non gouvernementales, les entreprises du secteur privé, le PNUÉ et l'UNESCO ont également contribué. Avec ce modeste niveau de financement, le Partenariat du GRASP a obtenu plusieurs résultats le rapprochant des cibles fixées par la Déclaration de Kinshasa et des objectifs du Programme d'Action, en rapport avec nos atouts :

1) Vue d'ensemble

- (a) Publication en 2005 du *World Atlas of Great Apes and their Conservation (Atlas mondial des grands singes et de leur conservation*, en anglais, version française à venir);
- (b) Développement d'un outil global de suivi des activités pour tous les Etats de l'aire de répartition, afin d'évaluer l'efficacité des investissements du GRASP en termes de conservation.

2) Dialogue intergouvernemental et soutien politique

- (a) Engagement politique mondial en faveur de la conservation des grands singes, officialisé au niveau ministériel par la Déclaration de Kinshasa;
- (b) Engagement du Partenariat au niveau politique et à l'échelle du terrain, avec par exemple pour résultat:
 - Le coup d'arrêt, en 2004 et 2007, à l'empiètement sur le plus vieux parc national d'Afrique (le Parc National des Virungas, en République Démocratique du Congo).

3) Coopération entre des partenaires d'origines variées

- (a) Facilitation d'un cadre de travail permettant à près de 90 membres d'origines diverses de travailler dans un partenariat mondial, avec des résultats notables comme:
 - La formulation de recommandations techniques pour encourager le gouvernement ougandais et le secteur privé d'Afrique de l'Est à revenir sur leur décision de déclasser deux réserves forestières à la mi-2007.
- (b) Des activités menées conjointement avec les accords multilatéraux sur l'environnement portant sur la biodiversité, avec pour résultats:
 - Amélioration de l'application de la législation sur les grands singes à la suite de missions conjointes, d'événements parallèles et de rapports réalisés avec la CITES;
 - Implication des dix Etats de l'aire de répartition des gorilles dans le développement d'un accord suivant l'article IV de la Convention sur les Espèces Migratrices (CMS), afin d'augmenter la protection légale dont ils bénéficient;



Robert Muir

LES REUSSITES DU GRASP (suite)

- Organisation en collaboration avec la Convention Ramsar d'un projet de sensibilisation afin d'encourager une meilleure protection des zones humides accueillant des grands singes, par exemple au Gabon;
- Interventions d'urgence avec le Centre du Patrimoine Mondial pour mettre fin à l'empiètement sur les zones protégées de cinq pays.

(4) Permettre la multiplication d'approches de terrain innovantes

Vingt-deux projets de terrain financés par le GRASP testent des concepts innovants et des meilleures pratiques en Afrique et en Asie et ont pour résultats :

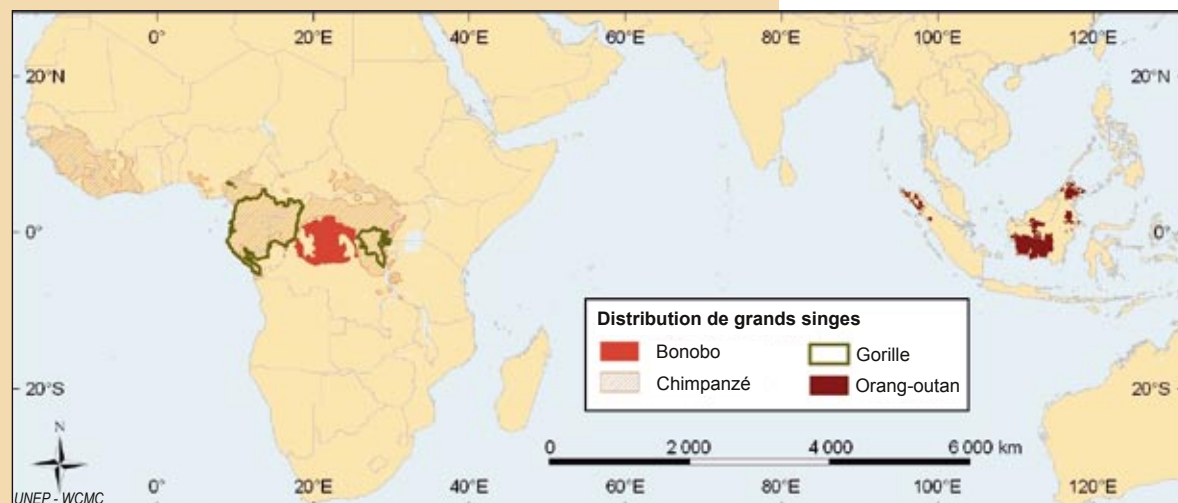
- Une compétence accrue des parcs nationaux et des agences de la vie sauvage dans quatre pays (équipement, formation, bureaux de gardes) ;
- L'amélioration des conditions de vie des populations locales (par exemple accès au microcrédit, à des sources de protéines...) et le renforcement de la participation des communautés aux prises de décision concernant la biodiversité dans sept Etats de l'aire de répartition ;
- La réduction des pressions exercées sur l'habitat des grands singes par l'exploitation forestière et minière, l'agriculture, les infrastructures.

(5) Planification aux échelles nationale et régionale

Un soutien technique a été apporté à 20 pays de l'aire de répartition des grands singes sous la forme de missions consultatives, d'équipement informatique, et d'assistance à l'organisation d'ateliers de planification et d'autres activités. Parmi les résultats, on peut citer :

- Le renforcement de la politique des autorités de neuf pays, aboutissant à une meilleure gestion de leurs ressources naturelles ;
- L'amélioration de la visibilité des ministères responsables des grands singes, donnant ainsi plus d'importance aux problématiques environnementales dans les processus de prise de décision nationaux ;
- L'amélioration de la collaboration transfrontalière entre sept pays d'Afrique de l'Ouest, d'Afrique centrale et d'Afrique de l'Est ;
- L'appréciation en cours en Indonésie de Forêts à Haute Valeur de Conservation, afin de conserver les sites à la biodiversité remarquable et promouvoir un développement agricole durable, surtout dans le domaine des biocarburants ;
- Le soutien à 15 spécialistes des grands singes provenant de Pays les Moins Avancés afin qu'ils puissent mener des recherches de terrain bénéficiant aux politiques nationales

LA DISTRIBUTION GLOBALE DE GRANDS SINGES



LES REUSSITES DU GRASP (suite)

(6) Formulation de politiques dans les domaines émergents

Un engagement précoce au niveau des politiques internationales et nationales dans des domaines tels que la réduction des émissions de gaz à effet de serre issues de la déforestation (crédits carbone « forêt ») a eu pour résultats :

- Le développement de critères globaux de viabilité pour la production de biomasse à des fins énergétiques ;
- L'apport de brochures et de recommandations à trois agences de terrain des Nations Unies, quatre missions onusiennes de maintien de la paix et au moins 200 représentants de haut rang, afin qu'ils intègrent les problématiques environnementales dans leurs opérations de peace-building.

(7) Réutilisation d'idées et partage des expériences

On peut citer :

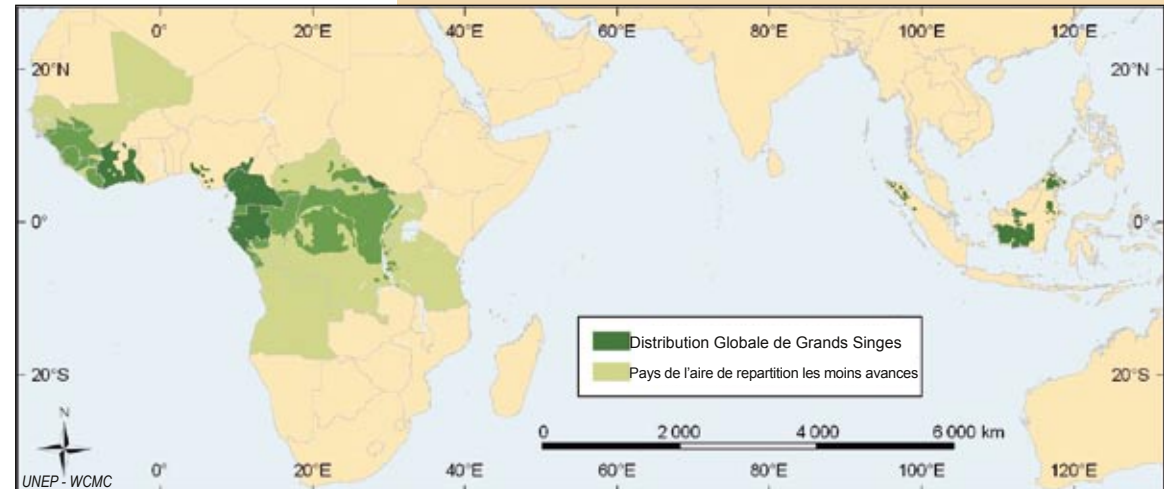
- La préparation de forums (réunions, ateliers) d'échange d'informations ;
- Le soutien à la participation d'officiels des pays de l'aire de répartition à des événements pertinents (par exemple Congrès Mondial sur les Parcs, formation sur les alternatives à la viande de brousse) ;
- Le transfert Sud-Sud prévu des meilleures pratiques d'écotourisme de l'Afrique de l'Est vers l'Afrique Centrale, résultant en une plus grande diffusion des meilleures pratiques de conservation.

(8) Attention des médias internationaux

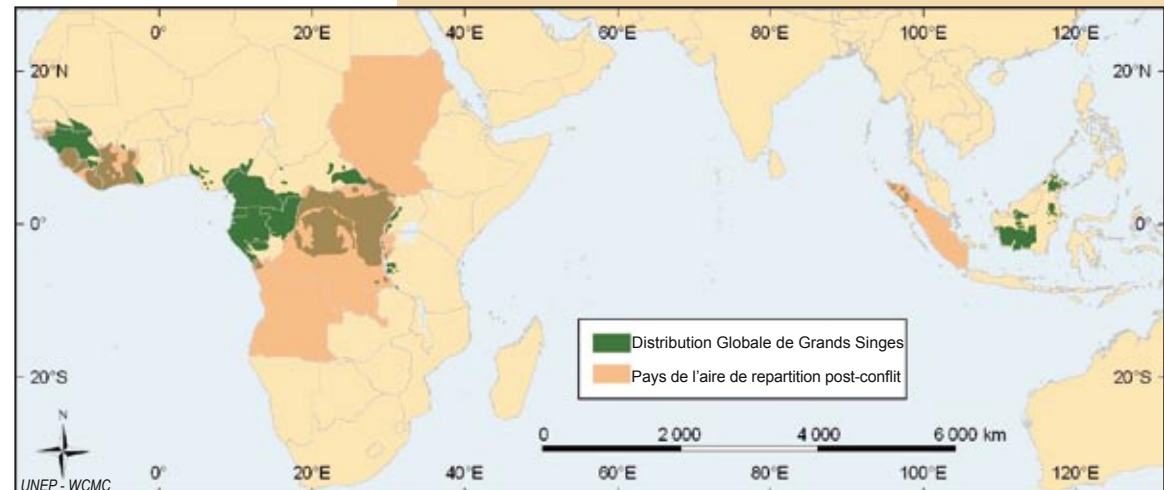
Une couverture internationale sans précédent de la situation critique dans laquelle se trouvent les grands singes et leur habitat correspondant à la production de plus de 750 mentions médiatiques (presse écrite, radio, télévision, Internet), les rapports de l'ONU sur les grands singes et la production de films documentaires ont contribué à :

- La saisie de 70000 m³ de bois illégal et de nombreuses arrestations en Indonésie en juin 2007 ;
- Inciter la Roundtable on Sustainable Palm Oil (table ronde sur la viabilité de la production d'huile de palme) à adopter des principes et critères de viabilité ;
- Encourager les industries minières et pétrolières à solliciter l'assistance du GRASP pour minimiser l'impact de leurs opérations.

LA DISTRIBUTION GLOBALE DE GRANDS SINGES
DANS LES PAYS DE L'AIRE DE REPARTITION LES MOINS AVANCES



LA DISTRIBUTION GLOBALE DE GRANDS SINGES
DANS LES PAYS DE L'AIRE DE REPARTITION POST-CONFLIT



PLAN D'ACTIVITE ET DE FINANCEMENT

Objectif

En dépit des réussites décrites ci-dessus et des efforts d'autres organisations et individus, les populations de grands singes, les forêts tropicales et le bien-être des populations humaines qui leur sont associées continuent d'être menacés. Les objectifs de conservation énoncés dans la Déclaration de Kinshasa et le Programme d'Action du GRASP ne pourront être atteints que si les activités listées dans ce Plan bénéficient d'un soutien accru et durable. Un bon nombre de ces actions profiteront en outre aux forêts, au reste de la faune et de la flore ainsi qu'aux communautés locales. Les parties intéressées sont invitées à passer en revue ce Plan d'Activité et à contribuer à la mise en œuvre des objectifs du partenariat et de ses domaines de travail. Les activités ci-dessous sont organisées de façon à fournir une vue d'ensemble des types d'actions que des donateurs potentiels peuvent envisager financer. Bien que les activités soient ici regroupées en catégories, les niveaux de financement requis pour chaque activité varient fortement selon les pays ou les régions, de 10000 dollars US à 5 millions de dollars US.

Des activités basées sur des besoins

Une évaluation de besoins a été effectuée et a amené le Comité Exécutif du GRASP à identifier les actions suivantes à la fois comme étant prioritaires pour la gestion durable des écosystèmes au sein et en périphérie des habitats des grands singes et aussi comme secteurs où le GRASP fait bénéficier ses atouts. Ces activités ont été définies à partir de différentes sources : Plans d'Action Nationaux pour la Survie des Grands Singes (NGASP)¹, plans d'action régionaux de l'UICN², évaluations nationales et plans d'action locaux³, documents clés du GRASP⁴ et consultations avec les partenaires.

Mise en œuvre

Chaque activité sera mise en œuvre par un ou plusieurs partenaires du GRASP, y compris des gouvernements et des organisations non gouvernementales, en coopération avec d'autres entités appropriées (agences des Nations Unies, secrétariats des accords multilatéraux sur l'environnement, institutions universitaires et groupements issus des communautés locales). Les questions d'égalité entre les sexes et de participation des communautés locales et indigènes seront prises en compte.

1 Cameroun (2005), République Démocratique du Congo (2005), Guinée (2004), République du Congo (2005), Rwanda (2003) et Ouganda (2006)

2 Chimpanzé de l'Ouest (2002), Chimpanzé des zones centrales et Gorille des plaines (2005) et Gorille de Cross River (2007)

3 Analyse de viabilité des populations et de l'habitat en Indonésie (2004), Plan d'action pour la conservation de l'orang-outan de Sumatra (2005)

4 Stratégie mondiale, Déclaration de Kinshasa, Approche inédite, Plan de travail du partenariat 2003-2007, Programme d'action et Portfolio de projets



Si ce plan est entièrement mis en œuvre, des résultats positifs sont attendus en rapport avec les questions critiques suivantes:

- 1) Une meilleure protection d'importantes surfaces d'habitat des grands singes, avec pour résultat une réduction de la déforestation et de la dégradation des écosystèmes;
- 2) Une augmentation du nombre de sites accueillant des grands singes bénéficiant de mesures de conservation effectives, ce qui aurait pour conséquence un rétablissement des populations de grands singes;
- 3) L'amélioration des conditions d'existence des populations locales, notamment dans les Pays les Moins Avancés ou en situation de post-conflit. Cela se fera de façon compatible avec la survie des grands singes et la gestion durable de leur habitat, et en dépendra dans certains cas.

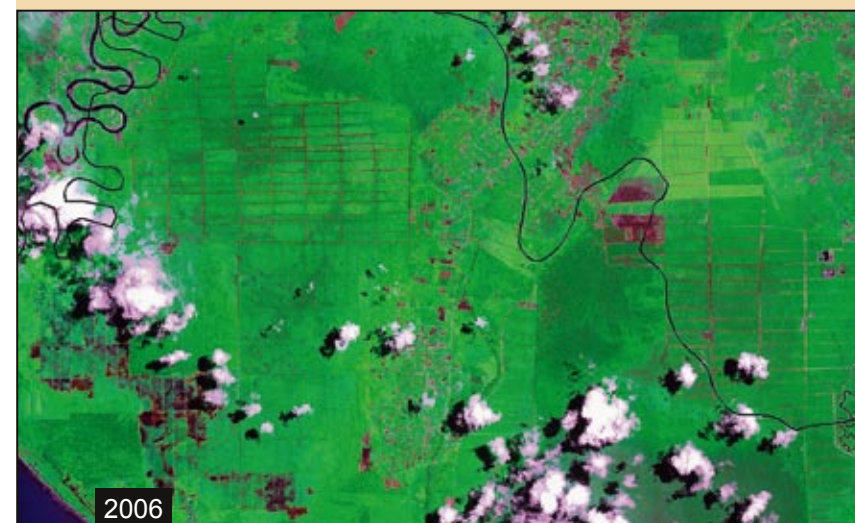
Suivi et monitoring

Dans le cadre de ce Plan d'Activité, le Partenariat du GRASP va mettre en pratique un outil de suivi de ses activités. Celui-ci a pour but de mesurer des indicateurs clairs et vérifiables permettant d'estimer les résultats et les performances du partenariat, comme par exemple le nombre d'hectares effectivement conservés, la densité des populations de grands singes et le revenu moyen des populations locales.

ACTIVITES PRIORITAIRES DU GRASP

La liste suivante des activités et de leur coût inclut une description de la façon dont chacune contribue à l'exécution du Programme d'Action du GRASP et dont elle profite des atouts du GRASP. En plus de son foyer primaire sur les secteurs où le GRASP peut faire valoir ses atouts à la conservation des grands singes, le document décrit d'autres activités dans les secteurs où les capacités de la collecte de fonds du GRASP peuvent apporter une contribution importante pour le progrès. Ces actions vont de l'établissement d'un mécanisme global de réponse d'urgence à la mise en place d'initiatives de conservation de terrain intégrant la lutte contre la pauvreté, en passant par le soutien à l'intégration des problématiques environnementales dans les opérations de peace-building et la résolution des conflits par la conservation des grands singes. Pour chaque activité sont inclus une courte description de son principe, les menaces auxquelles elle répond, les résultats attendus, les régions concernées, la durée de mise en oeuvre et le budget. Les estimations budgétaires et les niveaux de priorité ont été déterminés sur la base de l'évaluation de besoins mentionnée précédemment. Le financement actuel dont bénéficient les projets en cours est indiqué dans la colonne « financement obtenu ». Le plan sera régulièrement révisé et mis à jour afin de refléter l'évolution de la situation. Bien qu'il ne représente pas une liste exhaustive des actions nécessaires à la conservation des grands singes, ce plan inclut celles dont la mise en pratique bénéficiera le plus probablement des atouts du Partenariat du GRASP. Pour plus d'information, veuillez écrire à grasp@unep.org.

CONVERSION DE L'HABITAT VIERGE DE L'ORANG-UTAN EN PALMERAIE DANS L'ECOSYSTEME LEUSER A SUMATRA EN INDONESIE



LISTE DES ACTIVITES ET DE LEUR COUT

Les actions suivantes proposées seront entreprises dans le cadre du Partenariat du GRASP. Si elles sont adéquatement financées, les activités décrites ci-dessous devraient avoir un impact positif significatif sur les populations de grands singes, les

écosystèmes de forêt tropicale et les moyens de subsistance des communautés. Les atouts du Partenariat du GRASP permettront ainsi de se rapprocher des objectifs de la Déclaration de Kinshasa et du Programme d'Action.

Réponse rapide

Dans le cadre de ce programme, le partenariat du GRASP emploiera sa capacité à accroître son soutien politique et ses connaissances techniques pour atténuer les principaux impacts du développement sur les populations de grands singes et leur habitat. Par ailleurs, le partenariat établira et mettra en œuvre un programme global de réponse d'urgence afin de faire face au grand nombre de crises qui affectent régulièrement les habitats des grands singes.

Ces deux actions tireront profit des atouts du GRASP, notamment de sa vue d'ensemble mondiale et de son soutien politique. Ces actions contribueront en particulier à la réalisation de l'objectif n°1 : Prévenir la perte d'habitat et le déclin des populations, à l'objectif n°2 : Maintenir et accroître des réseaux d'aires protégées et à l'objectif n°3 : Promouvoir des activités économiques compatibles avec la sauvegarde des grands singes et atténuer les effets négatifs du développement du Programme d'action du GRASP.

Programme	Actions	Menaces concernées	Résultats attendus	Régions concernées	Durée	Budget actuel (USD)	Budget total (USD)
Réponse rapide	Etablir et mettre en vigueur un programme global de réponse d'urgence pour les grands singes	<ul style="list-style-type: none"> Destruction de l'habitat Braconnage Maladies Guerres et conflits 	1) Les situations urgentes affectant l'habitat des grands singes sont traitées avec rapidité et de façon efficace	23 Etats de l'aire de répartition	5 ans		5 millions
	Fournir des conseils techniques et un soutien politique au plus haut niveau pour atténuer l'impact du développement des infrastructures et de l'agriculture sur les habitats des grands singes	<ul style="list-style-type: none"> Destruction de l'habitat Braconnage 	1) L'impact négatif du développement qui affecte les grands singes est réduit	Mondiale	2 ans		200.000
						Sous total	5.200.000



Gestion durable des forêts

Dans le cadre de ce programme, le partenariat du GRASP s'attellera à deux des principales menaces qui pèsent sur les populations de grands singes et leurs habitats : la dégradation des écosystèmes (y compris la déforestation) et le braconnage. Ceci passera par des activités favorisant la réduction de la pauvreté et le développement économique durable, par une gestion forestière suivant la meilleure pratique et la bonne gouvernance et, en dernier lieu, par l'application de la loi.

Les atouts du GRASP dans les domaines de l'engagement politique et des approches innovatrices de terrain seront entièrement exploités. Les actions contribueront en particulier à la réalisation de *l'objectif n°1 : Prévenir la perte d'habitat et le déclin des populations*, à *l'objectif n°2 : Maintenir et accroître des réseaux d'aires protégées* et à *l'objectif n°3 : Promouvoir des activités économiques compatibles avec la sauvegarde des grands singes et atténuer les effets négatifs du développement* du Programme d'action du GRASP.

Programme	Actions	Menaces concernées	Résultats attendus	Régions concernées	Durée	Budget actuel (USD)	Budget total (USD)
Gestion durable des forêts	Promouvoir la réduction de la pauvreté et le développement économique durable à proximité des populations de grands singes, de façon à réduire la pression sur les ressources naturelles telles que la viande de brousse	<ul style="list-style-type: none"> • Destruction de l'habitat • Braconnage • Guerres et conflits • Maladies 	<ol style="list-style-type: none"> 1) Amélioration des moyens de subsistance des communautés via un appui à la petite entreprise et à l'agriculture 2) Amélioration de la santé humaine et de celle des grands singes grâce aux services communautaires 3) Appui accru des communautés en faveur des grands singes 	Certains Etats de l'aire de répartition	5 ans	340.000 (Commission européenne)	5 millions
	Favoriser la <i>gestion durable des forêts</i> en-dehors des zones protégées	<ul style="list-style-type: none"> • Destruction de l'habitat • Braconnage • Maladies • Changement climatique 	<ol style="list-style-type: none"> 1) Trois concessions forestières sont certifiées FSC 2) Les grands singes se situant à l'extérieur des zones protégées sont davantage protégés 3) Amélioration des capacités nationales 	Afrique centrale Asie du Sud-est	5 ans		3.5 millions
	Entreprendre des mesures innovatrices pour encourager la bonne gouvernance et l'application de la loi via la formation et le renforcement des capacités (par exemple: réponse rapide, avocats environnementaux)	<ul style="list-style-type: none"> • Braconnage • Destruction de l'habitat 	<ol style="list-style-type: none"> 1) Meilleure application de la loi menant à plus de poursuites 2) Règlement rapide de l'empiétements illégal sur des zones protégées 3) Meilleure coopération entre les agences 4) Réduction des activités illégales 	Afrique de l'Ouest Afrique centrale Asie du Sud-est	2 ans	50.000 (Royaume-Uni, Commission européenne)	2 millions
						Sous total	10.500.000

Mécanismes financiers en faveur de la conservation

Dans le cadre de ce programme, le partenariat du GRASP examinera et répliquera de nouvelles méthodes de génération de revenus à partir de la gestion durable des forêts et de mesures d'incitation économique en faveur de la conservation. Ceci passera par le soutien à des projets pilotes de « déforestation évitée » aux bénéfices multiples, par la diversification et le développement de l'écotourisme en rapport avec les grands singes ainsi que par une évaluation économique de leurs habitats.

Ces actions bénéficieront des atouts du GRASP en termes de partage des expériences, de multiplication d'approches de terrain innovatrices, de participation à la planification à l'échelle nationale et de formulation de politiques dans les domaines émergents. Ces actions contribueront à la réalisation de l'objectif n° 1 : Prévenir la perte d'habitat et le déclin des populations, à l'objectif n° 2 : Maintenir et accroître des réseaux d'aires protégées et à l'objectif n° 3 : Promouvoir les activités économiques compatibles avec la sauvegarde des grands singes du Programme d'action du GRASP.



Programme	Actions	Menaces concernées	Résultats attendus	Régions concernées	Durée	Budget actuel (USD)	Budget total (USD)
Mécanismes financiers en faveur de la conservation	Renforcer les capacités et soutenir des projets à bénéfices multiples réduisant les émissions de gaz à effet de serre issues de la déforestation	<ul style="list-style-type: none"> Destruction de l'habitat Braconnage Changement climatique 	<ol style="list-style-type: none"> Cinq projets de vente de crédits carbone pour éviter la déforestation engendrent des revenus pour les autorités et les communautés locales Des méthodes de calcul des bilans carbone sont mises à l'essai 	<p>Afrique centrale</p> <p>Asie du Sud-est</p>	3 ans		5 millions
	Appuyer le <i>développement et la diversification de l'écotourisme</i> en rapport avec les grands singes	<ul style="list-style-type: none"> Destruction de l'habitat Braconnage 	<ol style="list-style-type: none"> Le potentiel de tourisme de faune est exploité dans quatre nouveaux pays La durée moyenne de séjour des visiteurs augmente dans les pays tirant déjà parti des grands singes pour le tourisme Les mécanismes de partage des bénéfices sont améliorés 	<p>Afrique centrale</p> <p>Afrique de l'Est</p>	5 ans	40.000 <i>(Commission européenne, Royaume-Uni)</i>	500.000
	Réaliser <i>une étude sur la valeur économique</i> de trois habitats de grands singes	<ul style="list-style-type: none"> Destruction de l'habitat Braconnage 	<ol style="list-style-type: none"> Les mesures d'incitation économique en faveur de la conservation influencent les décideurs Mise en place d'une base conceptuelle pour des programmes de Paiements pour services écologiques 	<p>Afrique centrale</p> <p>Asie du Sud-est</p>		50.000 <i>(Royaume-Uni, PNUÉ)</i>	150.000
	Sous total						

Les grands singes comme ambassadeurs de la paix

Dans le cadre de ce programme, le partenariat du GRASP encouragera l'intégration des problématiques environnementales dans les opérations de peace-building et la résolution des conflits à travers la conservation des grands singes, particulièrement en encourageant la coopération transfrontière dans les régions sensibles.

Ces actions profiteront des atouts du GRASP de plusieurs façons, y compris par la neutralité des Nations Unies et la capacité du GRASP d'encourager la coopération au sein d'une grande variété de partenaires. L'action contribuera en particulier à la réalisation de *l'objectif n°1 : Prévenir la perte d'habitat et le déclin des populations* et de *l'objectif n°2 : Maintenir et accroître des réseaux d'aires protégées* du Programme d'action du GRASP.

Programme	Actions	Menaces concernées	Résultats attendus	Régions concernées	Durée	Budget actuel (USD)	Budget total (USD)
Les grands singes comme ambassadeurs de la paix	Promouvoir <i>l'intégration des problématiques environnementales dans les opérations de peace-building et favoriser la résolution des conflits</i> grâce à la coopération transfrontalière et à la conservation des grands singes	<ul style="list-style-type: none"> Guerres et conflits Destruction de l'habitat 	<ol style="list-style-type: none"> Coopération améliorée entre les autorités nationales (par exemple via des patrouilles transfrontalières) Accords transfrontaliers, gestion à l'échelle régionale et projets touristiques. Intégration d'anciens combattants aux services des parcs Renforcement des capacités de la société civile et des aires protégées. 	Afrique de l'Ouest Afrique centrale Afrique de l'Est Asie du Sud-est	3 ans	40.000 <i>(Commission européenne)</i>	4.5 millions
	Sous total						4.500.000



Aménagement du territoire et politique nationale

Dans le cadre de ce programme, le partenariat du GRASP mettra à profit les systèmes et les processus actuels afin d'intégrer les priorités des grands singes dans la planification du développement national. L'accent sera mis sur les Documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP). Assurer la viabilité des sources de biomasse pour la production de biocarburants et de bioénergies constitue également une action majeure de ce programme.

Ceci profitera des atouts du GRASP au niveau de la planification nationale et régionale et de la formulation de politiques dans les domaines émergents. Les actions contribueront en particulier à la réalisation de l'objectif n°1 : *Prévenir la perte d'habitat et le déclin des populations* et de l'objectif n°3 : *Promouvoir des activités économiques compatibles avec la sauvegarde des grands singes et atténuer les effets négatifs du développement* du Programme d'action du GRASP.

Programme	Actions	Menaces concernées	Résultats attendus	Régions concernées	Durée	Budget actuel (USD)	Budget total (USD)
Aménagement du territoire et politique nationale	<i>Intégrer les priorités des grands singes, de la biodiversité et des forêts dans la planification du développement national (via par exemple les DSRP)</i>	<ul style="list-style-type: none"> Destruction de l'habitat Braconnage 	<ol style="list-style-type: none"> Mise en place de politiques de développement national favorisant la biodiversité dans huit Etats de l'aire de répartition Soutien accru à la mise en place d'initiatives de conservation de terrain intégrant la lutte contre la pauvreté de la part des ministères des finances 	Huit Etats de l'aire de répartition	2 ans		900.000
	<i>Assurer la viabilité de la production de biocarburants et de bioénergie</i>	<ul style="list-style-type: none"> Destruction de l'habitat Changement climatique 	<ol style="list-style-type: none"> Evaluations de Forêts à Haute Valeur de Conservation entreprises dans le cadre de l'aménagement du territoire Développement de critères de viabilité pour la production de bioénergie Réduction de l'impact des cultures de biocarburants sur les habitats des grands singes 	Mondiale Asie du Sud-est Afrique de l'Est	3 ans	50.000 <i>(Commission européenne, Royaume-Uni, PNUE)</i>	2 millions
	<i>Encourager la participation des peuples autochtones à la gestion des écosystèmes</i>	<ul style="list-style-type: none"> Destruction de l'habitat Braconnage Guerres et conflits 	<ol style="list-style-type: none"> Minimisation des impacts négatifs causés par l'imposition de zones protégées sur le style de vie des peuples autochtones Les priorités des peuples autochtones sont prises en compte au niveau de la planification nationale 	Afrique centrale Asie du Sud-est	3 ans	100.000 <i>(Royaume-Uni, Norvège)</i>	500.000
	Sous total						



Coopération globale

Dans le cadre de ce programme, le Partenariat du GRASP sera la première entité à mettre en oeuvre un outil de suivi de ses activités. Celui-ci a pour but d'évaluer le statut des populations et l'état de l'habitat des grands singes, ainsi que de mesurer l'impact réel des mesures de conservation en place. Une réunion intergouvernementale sur les grands singes sera tenue pour favoriser l'implication des gouvernements. La Commission scientifique et le Comité exécutif du GRASP continueront en outre à fournir des conseils importants au partenariat.

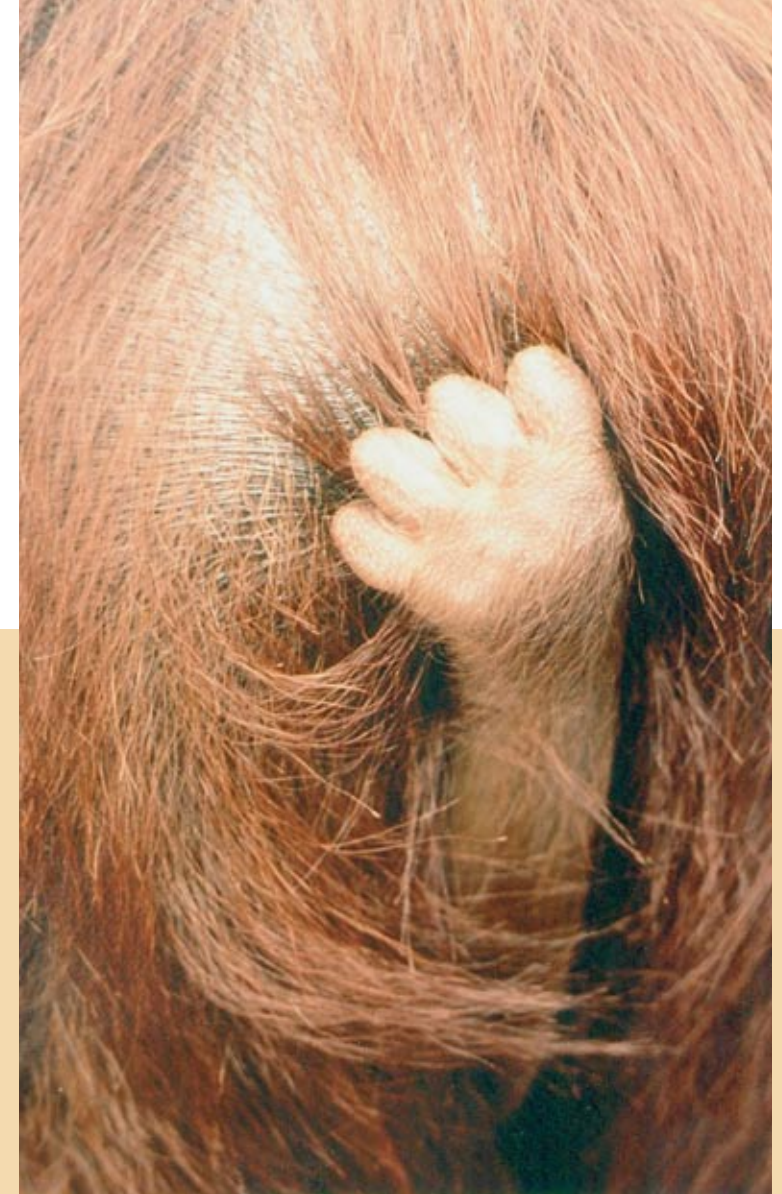
Les atouts du GRASP favorisant le dialogue intergouvernemental et la coopération entre des partenaires d'origines différentes seront particulièrement avantageux. Ces actions contribueront à la réalisation de *l'objectif n°4 : Utiliser un système de surveillance et d'évaluation de l'habitat et des populations* et de *l'objectif n°5 : Créer des conditions permettant au partenariat du GRASP d'atteindre ses objectifs* du Programme d'action du GRASP.

Programme	Actions	Menaces concernées	Résultats attendus	Régions concernées	Durée	Budget actuel (USD)	Budget total (USD)
Coopération globale	Développer un outil global de suivi des activités afin d'évaluer l'état des populations de grands singes et de leurs habitats ainsi que l'efficacité des efforts de conservation	<ul style="list-style-type: none"> • Destruction de l'habitat • Braconnage • Maladies • Guerres et conflits 	<ol style="list-style-type: none"> 1) Les capacités de suivi sont renforcées 2) Le statut des populations de grands singes et de leurs habitats est mieux compris 3) L'impact des efforts de conservation et l'existence du GRASP sont reconnus 	23 Etats de l'aire de répartition	3 ans		600.000
	Tenir une <i>réunion intergouvernementale</i> sur les grands singes		<ol style="list-style-type: none"> 1) L'implication des gouvernements envers la conservation des grands signes augmente 2) Partage des expériences et des meilleures pratiques 	Mondiale	1 an		300.000
	Assurer le fonctionnement de <i>la Commission scientifique et du Comité exécutif</i> du GRASP		<ol style="list-style-type: none"> 1) La Commission scientifique et le Comité exécutif fournissent des conseils efficaces au partenariat GRASP 	Mondiale	2 ans		300.000
							Sous total
						TOTAL	30.450.000

Les grands singes, les forêts et les hommes – Un avenir partagé

Les grands singes ne sont pas seulement de jolis animaux pendus aux arbres. Ils sont les jardiniers de la forêt – des espèces clés de voûte dans l'écologie des forêts d'Afrique et d'Asie du Sud-Est, disséminant les graines, créant des trouées laissant passer la lumière, et élaguant les branches tout en se nourrissant. En d'autres termes, les forêts ont besoin des grands singes au même titre que les grands singes ont besoin des forêts. Et les forêts dont il s'agit sont deux des trois principales étendues forestières indispensables à la régulation du climat mondial. Des millions de gens parmi les plus pauvres au monde dépendent directement de ces forêts et tout le monde sur la planète en bénéficie indirectement. Si nous voulons vraiment ralentir le changement climatique et atteindre les Objectifs de Développement du Millénaire, nous avons besoin de ces forêts pour qu'elles continuent à fournir les mêmes services écologiques à toute l'humanité. Par conséquent, nous devons trouver les ressources pour mettre en œuvre le plan d'activité du GRASP et s'assurer que des populations saines de grands singes puissent continuer à garantir la santé des forêts, au bénéfice de tous.

Ian Redmond, OBE



PNUE - UNESCO Secrétariat du GRASP

P.O. Box 30552

Nairobi, Kenya

Tél: +254 20 762 4163

Fax: +254 20 762 4249

Email: grasp@unep.org

www.unep.org/grasp